

Nature Natur

Entretenir autrement les espaces verts de la commune pour préserver la Nature : la gestion différenciée !



Le dernier rapport du Fonds Mondial pour la Nature (WWF)⁽¹⁾ le rappelait d'une manière assommante : la Vie disparaît de la planète terre à une vitesse vertigineuse. Au cours des 50 dernières années (1970-2020), la taille moyenne des populations d'animaux sauvages a diminué de 73 %. Ce qui est vrai à l'échelle mondiale l'est aussi à l'échelle locale. En Bretagne, une espèce animale sur cinq est en danger. Ainsi à Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, comme ailleurs, hirondelles, grenouilles, papillons ou oiseaux des champs disparaissent.

Face à ce constat, la commune s'engage pour endiguer cette régression. Nous avons réalisé l'inventaire des espèces sauvages de notre territoire (Atlas de la Biodiversité Communale⁽²⁾) dont les conclusions ont permis de rédiger un **Plan d'Action pour la Biodiversité**⁽³⁾. Celui-ci a été validé par le Conseil municipal en septembre 2023. Animations Nature pour les habitants et les scolaires, pose de nichoirs, diminution de la pollution lumineuse, plantation d'arbres, enherbement du cimetière de Saint-Thégonnec, enquêtes sur les oiseaux du jardin... Toutes ces réalisations découlent de ce Plan.



Lenherbement du cimetière, une action réalisée dans le cadre du Plan d'Action Biodiversité de la commune.

C'est également dans ce cadre, que depuis l'été 2023, un travail a été mené pour rationaliser l'entretien des espaces verts communaux. On parle de « **gestion différenciée** ». L'idée est d'entretenir « **autant que nécessaire, mais aussi peu que possible** » afin de permettre aux espèces sauvages de réaliser leur cycle biologique. Par exemple, les chenilles du papillon le Paon-du-jour se développent sur les orties pendant plusieurs semaines avant de se transformer. Elles ont donc besoin de zones non fauchées.



Le paon-du-jour, un papillon abondant mais fragile.

Tous les espaces gérés par les services techniques ont donc été recensés, cartographiés et le type d'entretien identifié. Il a été proposé de maintenir le rythme des tontes autour de l'église et au complexe sportif et de réduire la fréquence dans les autres secteurs. D'une manière plus fine, là où tout un secteur pouvait être tondu toutes les trois semaines, car il est utilisé par les piétons, on va maintenant entretenir régulièrement le chemin et ne couper qu'une fois par an, à l'automne, l'herbe en périphérie. Sur certains espaces, la tonte sera régulière au bord de la parcelle mais on laissera l'herbe se développer au centre. Un nouveau rythme d'entretien a également été ajouté : deux fois par an entre avril et octobre.

Flashez ce QR code pour consulter les rapports (1), (2) et (3)



Exemple du changement de pratique autour de l'école François-Marie Luzel



Entretien classique des espaces verts

Code de gestion	Rythme des tontes	Surface en m ²
1	1 à 2 fois semaine de mars à novembre	12 924
2	1 fois toutes les 2 à 3 semaines de mars à novembre	41 097
3	1 fois par mois de mars à novembre	32 030
4	1 fois par an de juillet à septembre	24 101
5	Pas d'entretien	8 431
6	Eco-pâturage ou don de foin toute l'année	32 612

Ce changement de pratique est bon pour la nature mais il permet également de diminuer la pollution sonore, les émissions de gaz à effet de serre et la diffusion de déchets plastiques (fils de coupe des débroussailleuses). Mais surtout, cela permet de faire gagner un temps considérable aux employés des services techniques pour se consacrer à d'autres tâches que la tonte. Là où ils passaient 112 heures par an à tondre autour de la cantine et à Menez Rouz, ils y passent aujourd'hui 44 heures par an.



Chemin entre l'avenue de Park an Iliz et la rue Gorges Lacombe (face à la déchetterie). Chemin tondue régulièrement à gauche et zone fauchée annuellement à droite



Entretien avec la mise en place de la gestion différenciée

Code de gestion	Rythme des tontes	Surface en m ²	Évolution
1	1 à 2 fois semaine de mars à novembre	12 924	=
2	1 fois toutes les 2 à 3 semaines de mars à novembre	15 926	↓
3	1 fois par mois de mars à novembre	28 842	↓
4	2 fois par an entre avril et octobre	1 836	↓
5	1 fois par an de juillet à septembre	50 836	↑
6	Pas d'entretien	9 201	↑
7	Eco-pâturage ou don de foin toute l'année	32 734	=



La gestion différenciée est très favorable au chardonneret élégant qui se nourrit de graines de pissenlit

La mise en place de la gestion différenciée des espaces verts de la commune demande sans doute une période d'adaptation, car le paysage comme les habitudes changent. Mais ce n'est en aucun cas une absence d'entretien. C'est un changement de pratiques pour répondre à un enjeu vital pour l'humanité : la préservation de la biodiversité. Et dans ce cas, comme bien d'autres, la collectivité se doit de montrer l'exemple, car comme l'indique le WWF : « **Ensemble, nous devons réussir. Nous n'avons qu'une seule planète vivante et une chance unique de bien faire les choses.** »